



**Cinq siècles
d'école:
lire, écrire,
compter.**

Les pratiques et méthodes de l'enseignement élémentaire sont présentées avec, pour fil conducteur, le lieu même de l'apprentissage, la classe, son cadre matériel, ses acteurs et son organisation pédagogique.

Ce cheminement éclaire cinq siècles d'histoire scolaire, de **la petite école paroissiale de l'Ancien Régime à la Communale.**

1ère logette : Peinture de genre (Gravures, tableaux)

On appelle peinture de genre ou scène de genre un type d'œuvres picturales qui **figure des scènes contemporaines et prises sur le vif.**

Son classement dans la hiérarchie des genres est assez bas, mais elle a été portée à un point de perfection au XVII^e siècle par **Caravage** et ses suivants.

C'est également un genre très apprécié dans les pays du Nord. Les scènes de genre étaient très répandues aux Pays-Bas au XVII^e siècle.

Comique ou grave, la peinture de genre hollandaise mettait souvent en jeu les valeurs culturelles et sociales.

Les occupations et les objets représentés illustraient parfois des dictons populaires ou servaient d'emblèmes moraux et de symboles religieux. Sous la forme de comédies voire de satires (des couches populaires), les peintures de mœurs furent les témoins de la vie bourgeoise. En montrant l'opposition entre ville et campagne, elles produisirent une image de la distinction sociale.

La petite école, une scène de genre

Parmi les scènes animées, souvent pittoresques, qu'affectionne cette peinture de genre, la petite école constitue un sujet de prédilection.

Les peintres de genre mettent en valeur **l'insouciance enfantine**, mais aussi la **rudesse du maître** confronté au désordre spontané des élèves, et la **rusticité du lieu** où se tient sa classe, qui bien souvent n'est autre que son modeste logis.

Avec ces scènes de genre, se fixe un certain **stéréotype de la petite école traditionnelle**. Les variantes en sont multiples. La caricature s'en est bien souvent emparée et quelquefois même l'estampe libertine. Ce stéréotype perdure pendant la plus grande partie du XIX^e siècle. Au point qu'il n'est pas

toujours aisé de faire la part, dans les scènes scolaires de ce temps, entre l'observation directe et la fidélité à la tradition picturale.

Salle 1 - Le temps des petites écoles

Sous l'Ancien Régime, la fréquentation des petites écoles, où l'on apprend la lecture et le catéchisme, éventuellement l'écriture et le calcul, est encore très inégale selon les lieux, les milieux et les sexes.

En règle générale, **la petite école n'a pas de lieu propre**. Une pièce du presbytère, une maison louée par la communauté, le logis du maître, voire une simple grange, font l'affaire. **Le mobilier et le matériel pédagogique sont rudimentaires** : une chaire et un pupitre, quelques bancs, quelques planchettes que les écoliers calent sur leurs genoux, une table ou deux pour

les “écrivains”, des plumes, de l’encre et du papier, l’indispensable fêrule, voilà tout.

La plupart des élèves ne fréquentent l’école que pendant les quatre ou cinq mois d’hiver où leur présence à la ferme n’est pas nécessaire.

Ils n’ont point de livres « de classe » ; quelques abécédaires ou livres de piété puisés dans les familles en tiennent lieu. Aussi, le maître n’a d’autre ressource que de **consacrer successivement quelques minutes de son temps à chaque écolier**. Telle est la « **méthode individuelle** » employée par la plupart des régents. Cette pédagogie est encore couramment pratiquée au XIX^e siècle, en particulier dans les campagnes.

Au XVII^e siècle, l’élan missionnaire de

la Contre-Réforme entraîne la multiplication des écoles gratuites pour les pauvres, financées par de pieux notables et prises en charge par des congrégations enseignantes. L'une des plus importantes est **l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes**, fondé en **1687** par **Jean-Baptiste de La Salle** et implanté dans plus d'une centaine de villes à la veille de la Révolution.

Pour assurer discipline et efficacité, les Frères adoptent une organisation pédagogique nouvelle :

« **l'enseignement simultané** » : les enfants sont regroupés par niveaux et exécutent les mêmes exercices, à partir du même matériel pédagogique, livres ou tableaux muraux.

Le silence et l'ordre sont de règle et,

pour que les exercices s'enchaînent sans perte de temps, la journée est rythmée par le bruit sec d'un « signal » de bois. Bien que La Salle innove également en préconisant l'apprentissage de la lecture dans des textes français plutôt que latins, le contenu de l'enseignement reste traditionnel et suit une progression très lente qui dépasse rarement l'apprentissage de la lecture.

Les maîtres écrivains

Dans les villes, les carrières du négoce ou de l'administration exigent une formation plus approfondie que celle procurée par les petites écoles. Elle est en partie assurée par les « **maîtres écrivains** », experts en écriture et comptabilité auprès des tribunaux.

L'écriture est à la fois une technique et un art. Tailler et tenir correctement la plume, lui donner l'exacte inclinaison qui permettra de réaliser les pleins et les déliés, nécessitent un long apprentissage. Un soin tout particulier est réservé à la présentation : ornements enluminés, arabesques à partir des différents types d'écritures. Les maîtres écrivains les plus réputés publient des ouvrages qui proposent des modèles d'écriture ou des

problèmes d'arithmétique, du type de ceux qu'ont à résoudre couramment les commerçants, confrontés à la conversion des monnaies ou à la diversité des poids et mesures en vigueur dans le royaume.

L'enseignement mutuel

Avec la fin des guerres napoléoniennes, en 1815, l'éducation populaire redevient une préoccupation collective.

Quelques notables libéraux fondent alors la Société pour l'Instruction élémentaire. Par souci d'efficacité, ils préconisent une méthode mise au point en Angleterre par John Lancaster, le « *monitorial system* ».

Les élèves les plus âgés ou les meilleurs, choisis comme moniteurs, relayent en permanence l'action du maître auprès de leurs condisciples.

Un moyen providentiel pour pallier la pénurie d'enseignants ! Sous le nom « **d'enseignement mutuel** », la nouvelle méthode connaît un succès rapide. Au fil des années, toutefois,

elle révèle ses limites : sa moindre efficacité au-delà des rudiments ; sa complexité et son coût, souvent prohibitifs dans les villages.

La fin de l'Ancien Régime scolaire

En 1830, plus du tiers des communes de France sont encore dépourvues d'école. Pour **François Guizot**, ministre de Louis-Philippe, le temps est venu de donner à l'instruction primaire une impulsion nouvelle.

Sa **loi du 28 juin 1833** impose aux communes d'entretenir, seules ou en association, au moins une école publique.

Pour améliorer la compétence des maîtres, il est prévu d'ouvrir une école normale par département. **Les brevets de capacité, instaurés en 1816**, sont revus à la hausse. L'État intervient également dans le débat pédagogique.

En **1834**, le ministre **François Guizot** tranche en faveur de la **méthode simultanée** des Frères, qui lui paraît la

plus aisément généralisable, y compris dans les campagnes

La multiplication des écoles reste, après Guizot, une priorité gouvernementale. **La loi Falloux, 1850** incite à ouvrir des écoles pour les filles ; celle due à **Victor Duruy, 1867**, accroît les obligations scolaires des communes et les encourage à pratiquer la gratuité. Dès 1863, le nombre des communes sans école est tombé à 2 %. La France compte près de 70.000 écoles contre 42.000 en 1832.

Dans la plupart des écoles, **la pédagogie de la lecture n'a guère évolué depuis l'Ancien Régime.** L'élève apprend successivement la totalité des lettres de l'alphabet, de longues listes de syllabes de taille

croissante, puis des mots entiers, avant d'aborder des phrases complètes. Aussi, l'accès à la lecture courante et « raisonnée » est tardif.

Les brevets de capacité instaurés en 1816 répartissent les instituteurs en trois catégories ou degrés selon leurs compétences. La majorité des maîtres n'obtiennent qu'un brevet du 3^e degré qui exige simplement de savoir lire, écrire et chiffrer. La maîtrise de la calligraphie et de l'orthographe n'est requise qu'à partir du 2^e degré, plus rare. Or, jusqu'à la **généralisation de la plume métallique, après 1850**, l'enseignement de l'écriture reste une technique savante.

L'orthographe est la finalité exclusive de la grammaire enseignée dans les écoles primaires. Son apprentissage

fait essentiellement appel à la mémoire; il consiste surtout à recopier et réciter les règles et définitions grammaticales. Les rapports d'inspecteurs primaires dénoncent régulièrement la stérilité de ces méthodes mécaniques.

Le calcul n'est abordé que lorsque les apprentissages de la lecture et de l'écriture sont assimilés. Pour cette raison et aussi parce que la plupart des maîtres ne possèdent que des compétences limitées, excluant la parfaite maîtrise des quatre « règles de l'arithmétique » (addition, soustraction, multiplication, division), **cet enseignement est souvent négligé** ou réduit à sa plus simple expression.

La loi Guizot de 1833 fait figurer dans **les matières obligatoires** de l'enseignement primaire « **le système légal des poids et mesures** ». Les maîtres doivent privilégier les problèmes de conversion entre les anciennes mesures, encore en usage sur les marchés, et les nouvelles unités du système métrique, devenues obligatoires dans les transactions publiques en 1837.

Le **système métrique** a été inventé afin d'unifier (de n'avoir qu'une unité de mesure) tous les systèmes de mesure qui existaient avant le dix-huitième siècle et de leur appliquer un système décimal afin d'en simplifier l'usage. En effet, chaque région du monde disposait de ses unités de mesure propres. Une unité était comprise d'une région mais pas d'une autre, ce

qui compliquait la vie des marchands.

Salle de classe reconstituée

La Communale: une culture pour tous

Pour les républicains, qui accèdent au pouvoir en 1879, la souveraineté populaire appelle un développement rapide de l'instruction : en démocratie, le citoyen doit être un homme éclairé. Cette priorité obéit également à un impératif patriotique. La débâcle de 1870 n'a-t-elle pas apporté la preuve de la supériorité de l'instituteur prussien ?

En juin **1881**, la **gratuité des écoles primaires publiques**, dont bénéficiaient déjà près de 60 % des élèves, est définitivement instaurée. Plus âprement débattue, la

loi du 28 mars 1882 rend obligatoire l'instruction élémentaire et laïque
l'enseignement dispensé dans les écoles publiques.

En vingt ans, les écoles élémentaires gagnent près de 700.000 inscrits, atteignant la quasi-totalité des enfants scolarisables. La fréquentation s'améliore et l'absentéisme saisonnier tend à se résorber. L'obligation légale n'est d'ailleurs pas seule responsable de ce progrès qualitatif, auquel contribue la croyance accrue des familles en l'utilité de l'instruction primaire.

Entre 1878, date de la création de la Caisse des écoles, et 1895, plus de 15 000 écoles sont construites et 30 000 autres rénovées. Ce vaste chantier suscite une importante

réflexion architecturale qui prend en compte les prescriptions récentes des hygiénistes. Il en résulte **un modèle de bâtiment encore familier à nos yeux** : un espace clos, à l'écart de la rue, avec sa cour, son préau, ses lieux d'aisance, le logement de l'instituteur et les salles de classe, bien éclairées, où les rangées de pupitres s'ordonnent soigneusement au pied de l'estrade magistrale.

Dans l'espace de la classe, aucun emblème n'est formellement prescrit. Toutefois, à l'initiative des communes, le "temple du savoir" s'orne fréquemment d'un **buste de Marianne**, qui prend la relève du crucifix et du buste du roi ou de l'empereur régnant. Au cœur du village, la nouvelle école souvent associée à la mairie a valeur de

symbole. Avec son architecture soignée, aisément repérable, elle est un monument à la gloire de la République et de la Science.

Dès **1868**, **Octave Gréard**, alors directeur de l'enseignement primaire de la Seine, avait imposé aux écoles de Paris une division en trois cours : **élémentaire, moyen et supérieur**. En **1882**, **Jules Ferry** étend ce modèle au pays tout entier. La classe unique cesse alors d'être au centre de la réflexion pédagogique, même si elle reste, au village, une réalité courante.

Unique ou non, la classe, pour être pédagogiquement efficace, ne se conçoit plus sans un matériel spécifique. Une liste type comporte, en **1887** : des **tableaux muraux** pour la lecture et de l'écriture, un **grand**

tableau ardoisé pour chaque cours ou division, un **boulier compteur**, un nécessaire métrique ou un **tableau mural des poids et mesures**, des **objets pour le dessin géométrique** au tableau noir, un **globe terrestre**, des **cartes murales**, un **appareil pour projections lumineuses**, des instruments simples pour les expériences de physique et de chimie, des collections d'histoire naturelle, un **diapason** ou un petit **harmonium**, un **portique et ses agrès**, enfin les outils usuels pour les travaux manuels.

La morale est omniprésente à l'école primaire, depuis la maxime calligraphiée sur le tableau noir, que les élèves découvrent chaque matin, jusqu'aux moindres lectures et exercices. On ne s'étonnera pas que cette morale invite au respect de

l'ordre établi.

Dans un climat encore profondément marqué par la Défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, toutes les disciplines sont alors peu ou prou **associées au culte de la Patrie**. La vogue des **leçons de choses** est liée à celle de l'enseignement par l'aspect, que préconisent les autorités pédagogiques.

“Avant l'abstrait le concret, avant la formule l'image, avant l'idée pure l'idée sensible, c'est la loi générale de la saine pédagogie” énonce, en 1887, le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson. D'où la faveur du boulier et des bâchettes pour la numération, des mesures en bois ou en métal pour l'étude du système métrique, des illustrations qui égayent

les manuels scolaires et les murs des classes ou encore des ressources du musée scolaire, collection souvent hétéroclite d'objets rassemblés par le maître pour les besoins de la leçon de choses.

Au cours des années 1880, sous l'impulsion de Jules Ferry, **les écoles primaires supérieures** connaissent un réel essor. Les élèves y entrent, sur concours, leur certificat d'études en poche, pour suivre trois ou quatre années d'études dans l'une des sections offertes : **générale, commerciale, industrielle, agricole ou, pour les filles, ménagère**. Véritables "collèges du peuple", les EPS contribuent à la promotion sociale de nombreux enfants de milieux modestes, leur permettant d'accéder à des emplois de cadres moyens dans

l'industrie, le commerce ou
l'administration.

2^{ème} Logette : Punitions et récompenses : entre pédagogie et folklore

Les châtiments corporels se rattachent à une longue tradition éducative qui tire sa légitimité des Écritures elles-mêmes : « La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera » (Proverbes 22-15).

L'enfant a besoin d'être puni ou de craindre la punition pour rester dans le droit chemin.

À l'école, **bâtons, fouets ou férules** permettent d'appliquer le châtiment en respectant la décence, qui interdit tout contact corporel entre le maître et l'élève.

À partir du XVIII^e siècle, l'évolution des mœurs entraîne une régression

progressive des châtiments corporels. Les premières interdictions concernent les élèves, plus âgés, des collèges (en 1769) puis des nouveaux lycées (1803). Les coups sont tolérés plus longtemps dans les classes des petites.

Pourtant, depuis le début du XIX^e siècle, pédagogues et autorités publiques recommandent de substituer d'autres punitions aux châtiments corporels. **Peu à peu, la férule cède le pas à une batterie de pensums** (devoirs supplémentaires, lignes à recopier, etc.), sans exclure toutefois, et pour longtemps, de bons **coups de règle sur les doigts** et quelques **pratiques humiliantes**, comme le trop célèbre **bonnet d'âne**, dont s'est emparé le folklore scolaire. L'émulation scolaire repose souvent sur le

classement : le **banc d'honneur** réservé aux élèves les plus méritants ; la **croix de mérite** portée par le premier de la classe, ou encore le **tableau d'honneur** exposé dans la classe.

Les bons points, utilisés dès le XVII^e siècle par les Frères des écoles chrétiennes, se généralisent au XIX^e siècle. Les instituteurs les fabriquent eux-mêmes ou les achètent à des éditeurs scolaires. Les bons points-images revêtent un caractère didactique par leur iconographie encyclopédique, moralisatrice ou patriotique. Au XX^e siècle, ils sont également utilisés par les publicitaires. Distribués au fil des exercices, ils peuvent être capitalisés pour obtenir un prix plus important, comme une plus grande image. Quant aux **billets**

d'exemption, plus en vogue dans les établissements confessionnels, ils permettent le rachat d'une punition.

La distribution solennelle des prix marquant la fin de l'année scolaire est une institution apparue dans les collèges d'Ancien Régime. Elle se généralise à l'enseignement primaire au cours du XIX^e siècle. La distribution des prix dépend essentiellement de la générosité des municipalités et de quelques mécènes privés. Sous la Troisième République, elle devient une véritable institution communale. Elle rassemble, dans l'école ou sur la place du village, les autorités, les maîtres et les familles, public conquis d'avance pour les spectacles exécutés par les élèves.